

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

2e Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Electrices, Electeurs,

Avec la confiance unanime de mes camarades, je sollicite une nouvelle fois vos suffrages.

Je n'ai qu'une ambition, continuer à défendre les intérêts des travailleurs des villes et des champs et combattre la réaction.

Quand je suis entré, voilà 12 ans, au parlement, je vivais modestement. Je continue, la politique ne m'a pas enrichi, car je donne volontairement les 3/4 de mon indemnité parlementaire à mon parti pour sa lutte au service du peuple.

Un bilan que je crois positif.

Je crois pouvoir affirmer que mon activité a été positive.

J'ai essayé de défendre de mon mieux les revendications des populations, les idées de progrès, la laïcité de l'école et de l'Etat.

LES TRAVAILLEURS, LES VIEUX, LES MUTILES DU TRAVAIL, LES ANCIENS COMBATTANTS se souviendront de mes interventions ou de mes votes en leur faveur au Parlement.

LES DIMINUES PHYSIQUES, LES VIEILLARDS astreints à l'aide sociale se souviendront que je fus le seul à voter contre le budget départemental d'aide sociale parce qu'il était insuffisant.

LES MAL LOGÉS de mes interventions à l'Office public des H.L.M. pour accélérer la construction et au Conseil général contre « les expulsions sans relogement ».

LES HABITANTS DU 3e CANTON pourront juger de l'amélioration des constructions scolaires dans certaines communes, des adductions d'eau, de l'électrification, etc... Grâce à l'activité des municipalités mais aussi à ma présence et mes interventions au Conseil général.

ET LES HABITANTS DE PONTLIEUE de nos propositions concrètes au Conseil municipal pour l'amélioration de leurs conditions de vie (cité administrative annexe à Pontlieue, un hôpital annexe, l'élargissement de l'avenue Jean-Jaurès et des routes qui aboutissent à la place Adrien-Tironneau, dont nous avons demandé l'aménagement).

LES TRAVAILLEURS DE LA RÉGIE MAMERS - ST-CALAIS n'oublieront pas qu'au Conseil général j'ai aidé d'une manière décisive à faire prendre en considération leurs revendications mais que je n'ai pas toujours été suivi.

LES PAYSANS se souviendront que je fus le premier au Parlement à déposer une proposition de loi contre le cumul des fermages et de la lutte constante que j'ai mené avec le groupe Communiste pour leurs revendications.

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS constateront que le groupe Communiste a déposé une proposition de loi valable pour une réforme fiscale démocratique qui ferait payer les riches.

Mais mon activité ne peut être séparée de l'activité générale du Parti Communiste Français.

C'est pourquoi vous vous souviendrez que :

C'est avec les Communistes qu'ont été conquises les grandes lois sociales.

En 1936 : Les 40 Heures; Les congés payés; L'office du Blé.

En 1946 : La Sécurité Sociale; La retraite des vieux; Le statut de la fonction publique et de l'E.D.F.; La nationalisation des banques et des mines; Le statut du fermage et du métayage.

C'est également avec l'appui des députés Communistes qu'ont été adoptées, au cours des dernières années de nombreuses mesures en faveur *des paysans travailleurs :*

- La ristourne de 15% sur les achats de matériel agricole ;
- Les lois sur l'indexation des prix agricoles à la production;
- L'institution de l'allocation vieillesse en faveur des vieux paysans;
- Les prêts spéciaux du Crédit Agricoles, y compris pour les Jeunes ;
- L'exonération de l'impôt sur les bénéfices agricoles pour les petites exploitations et les jeunes exploitants;
- L'amélioration du régime des prestations familiales et la réduction des abattements de zone pour les ouvriers agricoles.

Mais aujourd'hui les conquêtes sociales arrachées dans le passé par la classe ouvrière et par les paysans travailleurs, se trouvent menacées par la réaction au service du grand capitalisme.

Les travailleurs qui entendent les préserver doivent soutenir les communistes qui sont résolus à se battre, avec eux, pour défendre ces conquêtes en même temps que les libertés.

Dès le 1er tour, Votez utile

Toute la réaction coalisée a obtenu 15.847 voix en 1956 dans la circonscription.

Les S.F.I.O. ont obtenu 8.757 voix et les Radicaux 3.559.

Comme les Communistes ont obtenu 12.480 voix et qu'il y a 2 candidats socialistes ennemis, Robert MANCEAU est le seul candidat de gauche susceptible de battre la réaction.

Dès le 1er tour, ne perdez pas votre voix, votez utile.

Votez ROBERT MANCEAU.

Une forte opposition constructive est nécessaire.

Les Communistes furent chassés du gouvernement en 1947.

Depuis, tous les partis ont gouverné ensemble.

Actuellement, Guy Mollet et Pinay sont dans le même gouvernement.

Au moment où s'ouvre une crise économique avec son cortège de chômage et de réduction des heures de travail,

Au moment où les entreprises artisanales et le petit commerce sont menacés par la mévente, les charges fiscales écrasantes et la concurrence des trusts et magasins à succursales multiples,

Au moment où les petites exploitations familiales agricoles sont menacées en raison du déséquilibre entre les prix agricoles et industriels et l'accaparement des terres par les gros hobereaux,

Une forte opposition constructive est nécessaire au parlement pour combattre les empiètement des représentants du capital et des gros propriétaires terriens. Pour défendre les revendications du peuple.

Cette opposition valable ne peut venir que d'un fort groupe Communiste puisque tous les autres groupes sont ensemble dans le même gouvernement et collaborent ensemble depuis 10 ans.

Leur fausse querelle actuelle, pour tromper le peuple, n'a qu'un but électoral.

Jugez-les sur les actes.

Leur bilan de 10 ans de pouvoir est désastreux. Rien que depuis le 2 janvier 1956 et malgré leurs promesses électorales de cette époque.

La guerre d'Algérie continue et a déjà coûté 7.200 Français tués et 77.000 Algériens ; depuis 3 ans, 2.100 milliards ont été englouti dans cette guerre.

La charge des impôts devient écrasante (cette année les crédits militaires seront de 1.560 milliards), je fus, l'année dernière, le seul député de la Sarthe à voter contre les impôts nouveaux demandés par le gouvernement.

Le coût de la vie a augmenté de 32% depuis janvier 56 alors que les salaires n'ont augmenté que de 21%. L'essence a augmenté de 8 fois et atteint maintenant près de 100 frs le litre.

Après avoir demandé aux ouvriers de produire davantage c'est maintenant la crise de récession qui s'annonce.

Les Communistes eux n'ont aucune responsabilité dans ce bilan désastreux.

C'est sur ce bilan qu'il faudra juger les partis et les candidats.

Eux aussi sont responsables.

MM. GAUBERT, ROUXEL, BEAULATON et POIGNANT, qui vient de quitter la S.F.I.O., pour piper les voix de la réaction comme l'avait fait avant lui M. CHAPALAIN, prétendront qu'ils ne sont pour rien dans cette situation et pourtant :

N'est-il pas vrai que pendant 10 ans, MM. POIGNANT et BEAULATON ont soutenu la politique du parti socialiste et de PINEAU, c'est-à-dire la poursuite de la guerre d'Algérie, l'aventure de Suez, la visite de PINEAU au PAPE, la régression sociale, la collaboration de Guy MOLLET avec PINAY et le refus de l'union à gauche avec les communistes.

N'est-il pas vrai que M. GAUBERT, industriel qui paye mal ses ouvriers, a toujours soutenu la politique réactionnaire anti-laïque et anti-républicaine du R.P.F. de CHAPALAIN et de DRONNE. Ce dernier l'ayant accusé de malversation à l'Office public H. L. M. on attend toujours le dénouement de cette affaire devant le tribunal.

Quant à ROUXEL du M.R.P., il n'a jamais désapprouvé la politique réactionnaire et anti-laïque de son parti. Il a soutenu la politique de LETOURNEAU qui nous a conduit à Dien-Bien-Phu et à la perte de l'Indochine.

Alors, rejetez-les en bloc.

Pour le renouveau de la République et de la Démocratie,

Pour la Paix en Algérie et l'Indépendance de la France,

Pour le progrès social et la défense des travailleurs,

Pour la laïcité de l'école et de l'Etat,

Votez pour le candidat **du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,**

Votez Robert MANCEAU

Conseiller général — Conseiller municipal du Mans

Ajusteur S.N.C.F. — Député de la Sarthe

dont le suppléant éventuel est **Armand ROSIER,** petit propriétaire exploitant et Président de la Coopérative agricole de Saint-Michel-de-Chavaignes

Imp. JOBIDON - Le Mans